

PHH Arval



**PHH**

# **Remboursement des frais d'utilisation en service commandé d'un véhicule particulier**

## **Mise à jour des prix de l'essence – Mars 2009**

Étude préparée exclusivement pour

Le Conseil national mixte de la  
Fonction publique du Canada

Par PHH Arval Business Intelligence Solutions

## Mise à jour des prix de l'essence

Le Conseil national mixte établit les taux de remboursement pour l'utilisation en service commandé d'un véhicule particulier et examine périodiquement l'incidence des fluctuations du prix de l'essence sur ces taux. Les taux pour 2009 sont basés sur un examen général des coûts établis présentés dans la « Mise à jour annuelle de 2009 de l'étude sur le remboursement pour service commandé d'un véhicule particulier » en date de décembre 2008. Cette mise à jour tient compte de l'incidence des récentes fluctuations du prix de l'essence sur les recommandations formulées dans la mise à jour de 2009. Les prix de l'essence utilisés pour établir les taux actuels de remboursement étaient basés sur les prix moyens de l'essence ordinairement pour les mois de décembre 2008, janvier 2009 et février 2009. Les prix applicables dans les diverses provinces et territoires sont indiqués dans le tableau suivant avec les prix à la pompe utilisés dans la mise à jour annuelle de 2009.

Les diminutions du prix de l'essence depuis la dernière mise à jour annuelle en décembre 2008 oscillent généralement de 0,32 \$ à 0,43 \$ le litre. La baisse notable du prix à la pompe depuis la mise à jour annuelle de 2009 s'explique par le prix moins élevé du pétrole brut à l'échelle mondiale, qui a chuté à 35 \$US le baril en janvier, par rapport au taux maximum de 135 \$US où il se situait en juillet dernier, ce qui correspond à moins de la moitié du prix de ce qu'il était à la même période l'année dernière. La chute du prix du pétrole est attribuable au ralentissement économique mondial et à la faiblesse de la demande de pétrole brut. Le prix de détail moyen de l'essence ordinaire durant la dernière semaine de février 2009 était de 0,86 \$ le litre.

Province/territoire	Prix courant de l'essence	Mise à jour annuelle des prix de 2009	Variation du prix à la pompe
Alberta	<b>0,769 \$</b>	1,133 \$	(0,364 \$)
Colombie-Britannique	<b>0,873 \$</b>	1,224 \$	(0,351 \$)
Manitoba	<b>0,808 \$</b>	1,129 \$	(0,321 \$)
Nouveau-Brunswick	<b>0,771 \$</b>	1,146 \$	(0,375 \$)
Terre-Neuve	<b>0,900 \$</b>	1,267 \$	(0,367 \$)
Nord-Ouest/Nunavut	<b>0,948 \$</b>	1,303 \$	(0,355 \$)
Nouvelle-Écosse	<b>0,805 \$</b>	1,166 \$	(0,361 \$)
Ontario	<b>0,769 \$</b>	1,088 \$	(0,319 \$)
Île du Prince Édouard	<b>0,764 \$</b>	1,149 \$	(0,385 \$)
Québec	<b>0,819 \$</b>	1,143 \$	(0,324 \$)
Saskatchewan	<b>0,830 \$</b>	1,168 \$	(0,338 \$)
Yukon	<b>0,913 \$</b>	1,349 \$	(0,436 \$)

De manière générale, le prix à la pompe doit fluctuer de 0,047 \$ le litre environ pour signifier, au niveau du taux de remboursement, un écart de 0,005 le kilomètre. Les prix à la pompe pour la présente mise à jour sont en moyenne 0,358 \$ le litre inférieurs à ceux de la mise à jour annuelle de 2009, ce qui s'est traduit par une diminution des taux de remboursement.

## Incidence sur le remboursement

Pour établir les frais de fonctionnement, le prix à la pompe moyen est combiné au rendement énergétique type du véhicule afin de déterminer la part de l'essence aux frais de fonctionnement par kilomètre. Pour tenir compte des conditions difficiles qui règnent dans les territoires, nous avons rajusté le rendement énergétique du véhicule dans le calcul des frais d'essence pour ces régions. Nos calculs, pour les territoires, continuent de tenir compte de l'augmentation de 80 % du taux de consommation d'essence, en litres par 100 kilomètres.

Calculée à partir des coûts révisés de l'essence, les taux de remboursement recommandés sont substantiellement inférieurs à ceux de la mise à jour annuelle de 2009, et des rajustements sont apportés dans toutes les régions. Le tableau ci-après montre la grille (alternative<sup>1</sup>) de remboursement que nous recommandons en nous basant sur les prix courants de l'essence ainsi que les taux recommandés dans la mise à jour annuelle de 2009.

Province/territoire	Transport quotidien	Voyages	Taux de la mise à jour annuelle de 2009 pour le transport quotidien et les voyages
Alberta	0,125 \$	0,495 \$	0,160 \$ / 0,530 \$
Colombie-Britannique	0,140 \$	0,500 \$	0,175 \$ / 0,535 \$
Manitoba	0,125 \$	0,470 \$	0,155 \$ / 0,500 \$
Nouveau-Brunswick	0,125 \$	0,475 \$	0,160 \$ / 0,515 \$
Terre-Neuve	0,145 \$	0,515 \$	0,180 \$ / 0,550 \$
Nord-Ouest/Nunavut	0,220 \$	0,545 \$	0,280 \$ / 0,605 \$
Nouvelle-Écosse	0,135 \$	0,485 \$	0,170 \$ / 0,520 \$
Ontario	0,220 \$	0,545 \$	0,280 \$ / 0,605 \$
Île du Prince Édouard	0,135 \$	0,520 \$	0,165 \$ / 0,555 \$
Québec	0,125 \$	0,480 \$	0,160 \$ / 0,515 \$
Saskatchewan	0,140 \$	0,54 \$	0,170 \$ / 0,580 \$
Yukon	0,130 \$	0,455 \$	0,165 \$ / 0,490 \$
Alberta	0,220 \$	0,575 \$	0,295 \$ / 0,650 \$

En ce qui concerne les taux de remboursement qui s'appliquent au transport quotidien et aux voyages, la diminution type par rapport à la mise à jour annuelle de 2009 (rapportée en décembre 2008) se situe entre 0,030 \$ et 0,035 \$ le kilomètre dans les provinces. Le taux applicable au transport quotidien a diminué de 0,060 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, et de 0,075 \$ au Yukon. Le taux applicable aux voyages a diminué de 0,065 \$ dans les Territoires Nord-Ouest et le Nunavut, et de 0,080 \$ au Yukon. Veuillez prendre note que la modification des taux applicables au transport quotidien et aux voyages n'est pas nécessairement la même. Une fois les taux arrondis au demi cent près, le changement dans le coût global du véhicule que représentent les frais d'essence se traduit par un taux total arrondi légèrement différent.

<sup>1</sup> Notre « recommandation alternative » est fondée sur l'utilisation par le Conseil national mixte de taux séparés selon que l'employé utilise son propre véhicule pour le transport quotidien ou pour les voyages.